

Journal du Dimanche le 12/06/2010

La Polynésie quasi paralysée

Depuis jeudi, une grève générale a débuté sur l'archipel polynésien français.



La grève générale, qui a débuté jeudi en Polynésie française à l'appel d'un "collectif pour la paix", sera-t-elle aussi dure que celle qui avait touché les Antilles françaises début 2009? Si les épreuves du baccalauréat n'ont pas été perturbées comme le ministère de l'Education nationale le craignait, plusieurs entreprises ou services publics étaient hier fermés. Un mouvement qui risque "d'aller crescendo", selon les onze syndicats qui composent le collectif.

Les revendications s'adressent à la fois à l'Etat et au gouvernement de la Polynésie française, qui se partagent les compétences dans cette collectivité locale. Les syndicats réclament que le gouvernement local arrête les licenciements massifs, pérennise le système de protection sociale, lutte contre la vie chère et assure le système de retraite. Les grévistes demandent notamment à l'Etat de maintenir le niveau de retraite des fonctionnaires et de rembourser à la Caisse de prévoyance sociale toutes les dépenses liées aux maladies radio-induites des vétérans du nucléaire.

Vendredi, l'activité du port de Papeete, essentielle pour des îles dépendantes de leurs importations, était au point mort, tandis que l'hôpital fonctionnait en service minimum et que la Caisse de prévoyance sociale (Sécurité sociale locale) était bloquée. Dans les transports, des rotations de ferries entre les îles de Tahiti et Moorea ont été annulées ainsi que plusieurs vols inter-îles et internationaux. Les pompiers de l'aéroport de Papeete étant en grève, la sécurité sur le tarmac n'est plus assurée.